

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Avril 2019

19h07 : ouverture de la séance par Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 08 Mars 2019
- Compte de gestion 2018
- Compte administratif 2018
- Taxes locales 2019
- Budget primitif 2019
- Suppression de poste

1) Appel des présents, vérification des pouvoirs, désignation du secrétaire de séance :

Le Maire et l'ensemble des conseillers sont présents à l'exception de :

M. FOURNIER, F. MALLEMANCHE, P. VALLEE.

Pouvoirs : de M. FOURNIER à JP VILLECHALANE, de P. VALLEE à S. EDWARDS et de F. MALLEMANCHE à S. BESSE.

L. FONT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Demande de rajout à l'ordre du jour effectué par Monsieur le Maire :

- Groupement de commandes pour les travaux de voirie

Demande acceptée à l'unanimité.

2) Approbation du Procès-Verbal du 08 Mars 2019:

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 08 Mars 2019 est accepté à l'unanimité.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

3) Compte de gestion 2018

Il s'agit du bilan établi par le receveur municipal de gestion.

On a pu constater à la lecture des documents que le montant de chacun des soldes de l'exercice 2018 figurent bien dans les écritures du receveur de l'exercice 2018 et que toutes les écritures de débit ou de crédit pour l'année 2018 sont conformes à celles du compte administratif.

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des observations à formuler.

Le compte de gestion 2018 est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 12

4) Compte administratif 2018

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le CA fait apparaître

- un excédent d'exploitation de	125 772.95 €
- un excédent d'investissement de	66 038.09 €
- des restes à réaliser	30.950,00 €

Résultat au 31/12/2018

- excédent reporté (002)	125 772.95 €
- excédent reporté (001)	66 038.09 €

Résultat du vote :

- Abstention : 0

- Contre : 0

- Pour : 12

5) Taxes locales 2019

Il convient de fixer le taux d'imposition des taxes locales.

Le Maire propose, pour 2019, de ne pas augmenter les taxes et de reconduire les taux de 2018

Taxe d'habitation (TH)	9.99 %
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	16.94 %
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	86.64 %

Résultat du vote :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Pour : 12

6) Budget Primitif 2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote le BP 2019 suivant, et autorise le Maire à engager les opérations inscrites en section d'investissement.

Section de Fonctionnement – Dépenses

Charges à caractère général	183 820 €
Charges de Personnel et frais assimilés	113 882.20€
Atténuation de produits	130 000 €
Dépenses imprévues	684.09 €
Virement à la section d'investissement	141 793 €
Opérations d'ordre	1 962.91€
Autres charges de gestion courante	41 187.80 €
Charges financières (intérêts)	1956 €
Charges exceptionnelles	100 €
TOTAL	615 386 €

Section de Fonctionnement – Recettes

Résultat de fonctionnement reporté	125 772.95 €
Produits des services/ventes	12 100 €
Impôts et taxes	231 762 €
Dotations/participations	195 751 €
Autres produits de gestion	50 000.05 €
TOTAL	615 386 €

Section d'Investissement – Dépenses

Emprunt	39 000 €
Restes à réaliser	30 950 €
Voirie communale	132 382 €
Parc	75 500 €
Aménagement du bourg	399 147 €
Assainissement	76 810 €
SDE+TEL	16 585 €
TOTAL	767 374 €

Section d'Investissement – Recettes

Report section investissement recette	66 038.09 €
Virement de la section de fonctionnement	141 793 €
Opération d'ordre	1 962.91 €
Subventions d'investissement	59 000 €
Emprunt	193 000 €
Prêt relais	293 312 €
TOTAL	767 374 €

Résultat du vote :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 11

7) Suppression de poste

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'agent en charge de la cantine scolaire et de l'entretien des locaux a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1^{er} Mai 2019. Il faut donc supprimer ce poste.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

8) Groupement de commandes pour les travaux de voirie

La CCPN a fait un appel d'offre concernant les routes communales et intercommunales du territoire. Avec une convention entre la Commune et la CCPN nous pouvons bénéficier des tarifs conclus lors de cet appel d'offre.

Le Conseil donne autorisation au Maire de signer cette convention.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

20H30 : FIN DE LA SEANCE